

FORMATION

« MÉDIATION PARENTS/ADOLESCENTS »

L'inscription dans le référentiel d'activité de la médiation parents/adolescents impose qu'une formation spécifique soit suivie par les médiateurs qui souhaitent s'investir dans ce type de médiation.

Il importe, en effet, d'identifier clairement le cadre et les limites dans lesquels s'exercent ces médiations : sur le plan légal mais aussi sur la place du médiateur familial ainsi que sur les complémentarités de ces actions avec les autres dispositifs destinés aux parents et aux adolescents.

PREMIÈRE SESSION

14 octobre 2021 - S. VAUTIER et A. EL OUARDI*

- Adolescence : cadre légal, réglementaire et judiciaire :
 - Du point de vue de l'autorité parentale ;
 - Du point de vue des droits de l'enfant.

15 octobre 2021 - S. VAUTIER et A. EL OUARDI*

- Développement psychique de l'adolescent ;
- L'adolescent et son environnement.

DEUXIÈME SESSION

13 janvier 2022 - S. VAUTIER et A. EL OUARDI*

- Outils et techniques spécifiques ;
- Protocoles et règles d'intervention : les limites de la médiation.

14 janvier 2022 - S. VAUTIER et A. EL OUARDI*

- Échanges de pratiques ;
- Les dispositifs en direction des adolescents : complémentarité et partenariat.

OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre législatif relatif aux droits et devoirs des parents et des droits de l'enfant ;
- Identifier les spécificités des conflits parents/adolescents ;
- Approfondir ses compétences en matière de techniques d'entretien ;
- Construire des protocoles et des outils pour ces médiations.

Durée

28h (soit 4 jours)

Coût

Adhérents Fenamef : 850€
Non-adhérents Fenamef : 950€

Dates et lieu

14 et 15 octobre 2021
13 et 14 janvier 2022
Paris (75)

Possibilité en région

cf les conditions en page 5

N° d'activité : 28 14 03 112 14

N° SIRET : 401 047 030 000 28

*sous réserve de modification

BULLETIN D'INSCRIPTION
Formation
Médiation Parents-Adolescents

14 – 15 octobre 2021 et 13 – 14 janvier 2022

NOM et Prénom :

Organisme et adresse :

.....

.....

.....

Fonction :

Tél. :

Mail du (de la) participant(e) :

Autre mail :

Participe à la formation et règle la somme de :

(La Fenamef se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation
si le nombre d'inscriptions est insuffisant ou au regard de la situation sanitaire
et ne procèdera donc pas au remboursement des frais engagés.)

Attention, 10% du coût de la formation sera retenu en cas d'annulation après le 14 septembre 2021 !

FRAIS D'INSCRIPTION

(par personne)

Adhérents Fenamef : 850 €

Non-adhérents Fenamef : 950 €

Les conventions de formation ainsi que la convocation seront envoyées automatiquement par courrier.

Signature et tampon :

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

- **INSCRIPTIONS** : Les inscriptions sont prises en compte dès la réception du bulletin d'inscription signé par le responsable du service et comportant le tampon de l'association. Il doit être accompagné du mode de règlement. Une convention de formation est alors envoyée, qui vaut confirmation d'inscription.
- **RÈGLEMENTS** : Une facture est envoyée à l'issue de la formation. Pour les formations sous forme de deux sessions, une facture intermédiaire est envoyée à l'issue de la première session. Le règlement s'effectue à réception de la facture.
- **ANNULATION** : Si elle a lieu à l'initiative du Centre de Formation, le client est informé un mois avant la date prévue du début de la formation. Dans certains cas, d'autres dates peuvent être proposées. Si l'annulation a lieu à l'initiative du service moins d'un mois avant le début de la formation, une somme équivalente à 10% du coût de la formation est facturée.
- **CONVOCATIONS** : Les stagiaires reçoivent une convocation individuelle précisant les dates, les horaires, le lieu et les modalités particulières si nécessaire.
- **ATTESTATIONS DE PRÉSENCE** : Une feuille d'émargement est signée à chaque demi-journée de formation par les stagiaires et le formateur. Une attestation de présence individuelle est envoyée à l'issue de la formation à chaque stagiaire. Une copie peut être envoyée à l'employeur à sa demande.
- **ÉVALUATION DE LA FORMATION** : À l'issue de chaque session de formation, un questionnaire d'évaluation est remis au stagiaire.
- **RÉCLAMATIONS** : Pour toute réclamation qui viendrait à survenir, la voie de la négociation amiable sera privilégiée. Adressez-vous directement au siège administratif de la Fédération :
 - Fenamef - 2, rue du Campus - BP 10116 - 14204 Hérouville Saint-Clair Cedex
 - Ou par téléphone au 02 31 46 87 87.

FORMATEURS/INTERVENANTS

* sous réserve de modifications

Bruno BAUMLEN, Directeur de l'association Résonances Médiations (13), membre du Bureau de la Fenamef

Claire BONNELLE, Médiatrice Familiale, formatrice et intervenante en A.P.P. (26)

Virginie CALTEAU-PERONNET, Médiateur Avocat agréée CNMA Barreau de Paris - titulaire du DEMF Certified Transformative Mediator (ISCT, USA) - formateur et analyseur de pratique

Cécile CHAMARD, Médiatrice Familiale à l'association Espace Médiation (35)

Didier CHIRON, Ancien Directeur de services de l'AREAMS (85), membre du Bureau de la Fenamef

Alice DALAINE, Psychologue clinicienne et coordinatrice d'un Espace de Rencontre

Françoise DUCHÂTEAU, Médiatrice Familiale et formatrice - gérontologue

Carole DUPUY, Responsable des formations juridiques à l'I.R.T.S. Normandie-Caen

Abdelali EL OUARDI, Psychologue clinicien à l'association IMPULSION 54

Catherine FROGER, Médiatrice Familiale à l'association Espace Médiation (35)

Catherine GASSEAU, Médiatrice Familiale, ancienne directrice de l'association Résonances (13)

Marc JUSTON, Magistrat honoraire, ancien Juge aux Affaires Familiales, membre du Haut Conseil, de la Famille, de l'Enfance et de l'Âge

Sabrina LOISON, Conseillère technique au CRIAS (69)

Jérôme PRÉVOT, Directeur de l'Association Aurélie Finance (54), médiateur familial et vice-président de la Fenamef

Gérard RIBES, Médecin, psychiatre et praticien hospitalier

Stéphanie VAUTIER, Directrice de l'association IMPULSION 54, médiatrice familiale

Isabelle VINCENT, Formatrice, consultante

Sylvain VISEUR, Directeur de l'association Espace Médiation (35)

RENSEIGNEMENTS ET BULLETINS D'INSCRIPTION DISPONIBLES SUR :

www.fenamef.asso.fr

par tél. : 02 31 46 87 87 ou mail : contact@fenamef.asso.fr

Fédération Nationale de la Médiation et des Espaces Familiaux

2, rue du Campus - BP 10116 - 14204 HEROUVILLE SAINT-CLAIR Cedex

Tél. : 02 31 46 87 87 - Mail : contact@fenamef.asso.fr - Site : www.fenamef.asso.fr

Mise en page : Fenamef